

8 février 2026



Fatoumata Binta Sow

L'emploi des jeunes en Afrique : un défi économique mondial au cœur de l'action de l'ONU

La Convention n°122 de l'Organisation internationale du Travail (OIT)¹ sur la politique de l'emploi (1964) engage les pays qui la ratifient à mettre en œuvre une politique nationale visant à garantir un emploi à toutes les personnes capables et désireuses de travailler. L'importance de cette question est cruciale : l'Afrique est un continent jeune, où les moins de 25 ans représentent plus du tiers de la population (34,2 %) et où la main-d'œuvre continue de croître très rapidement. Dans un contexte de croissance démographique rapide, l'incapacité persistante à créer suffisamment d'emplois décents pour les jeunes dépasse la sphère nationale : elle alimente les dynamiques migratoires, fragilise la cohésion sociale et accentue les risques d'instabilité régionale, faisant de l'emploi des jeunes un enjeu véritablement mondial².



Photo: <https://fr.freepik.com/Travail+afrique>

Défis du marché du travail des jeunes en Afrique

L'analyse des principaux défis du marché du travail des jeunes en Afrique subsaharienne reflète des difficultés structurelles profondes qui s'expliquent par plusieurs facteurs interconnectés :

1. Manque d'emplois productifs, décents et la domination du secteur informel

Le manque d'emplois productifs et décents reste le principal défi pour les jeunes. En 2023, près de 22% des jeunes étaient classés comme NEET (ni en emploi, ni en études, ni en formation) un taux supérieur à la moyenne mondiale. Surtout, la qualité de l'emploi constitue un problème central : près de **72 % des jeunes travailleurs adultes** (25-29 ans) occupaient un emploi jugé « précaire », avec une amélioration minime de seulement 0,6 % en vingt ans². Cette situation est étroitement liée au poids écrasant du **secteur informel**, qui représente environ 82 % de la main-d'œuvre, limite l'accès à des emplois stables et bien rémunérés, en particulier dans les zones rurales où l'emploi informel atteint **92 %** et est souvent associé à une faible productivité².

2. Inadéquation entre systèmes éducatifs et besoins du marché du travail

Un décalage persistant existe entre les compétences produites par les systèmes éducatifs et celles réellement demandées par les économies africaines. Si une large majorité de jeunes aspire à des professions hautement qualifiées, l'offre d'emploi local correspond peu à ces attentes: plus de **80 % des jeunes scolarisés** souhaitent exercer une profession hautement qualifiée, mais seulement **8 %** ont pu réaliser cette aspiration. Par ailleurs, deux tiers des jeunes travailleurs adultes dans les pays à revenu faible ou intermédiaire détiennent des qualifications mal adaptées aux emplois qu'ils occupent³. Ce qui crée un déséquilibre, c'est-à-dire un sous-emploi des diplômés et, parallèlement, une pénurie de compétences techniques intermédiaires pourtant cruciales pour la transformation économique.

Par conséquent, ce qui met en exergue à la fois la faiblesse de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) ainsi que le manque de coordination entre politiques éducatives, industrielles et d'emploi.

3. Disparités et inégalités de genre

Les jeunes femmes font face à des obstacles supplémentaires pour accéder à un emploi de qualité. Leur taux de chômage demeure systématiquement plus élevé que celui des jeunes hommes. Il représente en moyenne **1,5 % de plus**, un écart qui s'est accentué depuis la période prépandémique⁴. Au-delà du chômage, les femmes sont surreprésentées dans les emplois informels et faiblement rémunérés, une situation renforcée par des normes sociales, la charge du travail domestique non rémunéré et un accès inégal à l'éducation et au financement⁴.

4. Instabilité politique, conflits et vulnérabilité des jeunes

L'instabilité politique et les conflits ne font qu'aggraver la précarité de l'emploi des jeunes. En 2022, environ **8,9 millions de jeunes** vivaient à proximité de zones de conflit, un niveau record sur les vingt dernières années⁴. Ce qui reflète les systèmes éducatifs, décourage l'investissement et restreint drastiquement les opportunités économiques. Dans ces contextes, le chômage et le sous-emploi des jeunes peuvent nourrir des cycles de violence, soulignant le lien étroit entre emploi, paix et sécurité.

Cadres normatifs et engagements fondamentaux de l'ONU

Face à ces défis, l'Organisation des Nations Unies a élaboré un ensemble cohérent de cadres normatifs affirmant le droit au travail et la responsabilité des États.

L'organisation internationale du travail (OIT) joue un rôle central en reconnaissant le plein emploi productif et le travail décent comme des objectifs fondamentaux du développement. Cette vision est également consacrée par la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948 (résolution 217 A [III]), dont l'Article 23, paragraphe 1, affirme le droit de toute personne au travail et à des conditions justes et favorables¹.

De plus, la convention sur la politique de l'emploi (Convention n°122, 1964), adoptée par la Conférence générale de l'OIT, vise à intégrer les instruments existants dans un programme international pour l'expansion économique basé sur le **plein emploi, productif et librement**

choisi. Chaque État membre doit poursuivre une **politique active** pour stimuler la croissance économique, élever le niveau de vie et réduire le chômage et le sous-emploi.

Cependant, l'écart entre ces engagements normatifs et leur traduction concrète demeure important. Les contraintes budgétaires, la dépendance à l'aide internationale et la fragmentation institutionnelle limitent la capacité de nombreux États africains à mettre en œuvre des politiques de l'emploi ambitieuses et coordonnées.

Stratégies onusiennes et partenariats pour l'emploi des jeunes en Afrique : entre ambitions et limites

Plusieurs initiatives ont été mises en place pour faire face au problème du chômage des jeunes en Afrique. Des organisations comme l'OIT, l'Union africaine, l'UNESCO et le PNUD y participent activement.

Parmi ces stratégies, on retrouve notamment :

-Stratégie UA/OIT pour l'emploi des jeunes

Élaborée en consultation avec les États membres, les mandants tripartites et les jeunes, cette stratégie vise à fournir du travail décent et



à orienter les jeunes vers un avenir prometteur. Les actions prioritaires incluent :

- Stimuler la **transformation structurelle des économies** avec des politiques sensibles au genre et des stratégies d'investissement public et privé.
- Accélérer la **protection sociale et le passage vers l'emploi formel**⁴.
- Investir dans **l'éducation et le développement des compétences axées sur la demande**³.
- Impliquer les jeunes dans **l'élaboration des politiques** et promouvoir le **dialogue social inclusif**.

-Initiatives de renforcement des compétences (OIT, UNESCO, PNUD)

- Développement de l'**EFTP** (enseignement et formation techniques et professionnels) pour améliorer l'employabilité.
- Promotion de **plateformes numériques** et de systèmes de mentorat pour l'insertion professionnelle des jeunes.
- Développement de **compétences numériques** et vertes, notamment pour les filles avec l'initiative « African Girls Can Code »³.
- Renforcement de la **gouvernance et de la transparence** dans les industries extractives via l'ITIE et la formalisation des coopératives artisanales.

-Coopération régionale et internationale

- Harmonisation des certifications et mobilité des travailleurs via le **Cadre continental africain des certifications (ACQF)**.
- Financement de projets de formation et d'insertion professionnelle comme **EASTRIP** en Tanzanie.
- Suivi des acquis scolaires et professionnels pour orienter les politiques éducatives et d'emploi³.

En somme, le principal constat est qu'il y a en Afrique un vaste vivier de talents, mais que l'inégalité d'accès à une éducation de qualité et aux opportunités d'emploi entrave son progrès. Pour relever ces défis et stimuler la productivité, l'Organisation des Nations Unies, par l'intermédiaire de ses organes spécialisés, préconise la mise en place de politiques de développement des compétences équilibrant les impératifs de productivité, d'employabilité et d'inclusion sociale.

Liens externes :

1. <https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/ProfessionalInterest/emploipolicy.pdf>
2. <https://www.ilo.org/publications/report-employment-africa-re-africa-tackling-youth-employment-challenge>
3. https://www.oecd.org/fr/publications/dynamiques-du-developpement-en-afrique-2024_b25ee3a9-fr.html
4. https://www.ilo.org/sites/default/files/2024-08/Sub-Saharan%20Africa%20GET%20Youth%202024_0.pdf